

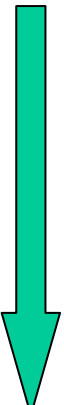
SCEA CLAIR-MATHYN
Jean-Philippe CLAIR et Isabelle MATHY

La Tour 01 320 CHALAMONT
06.81.29.88.83 / jphilippe.isa@orange.fr



Ferme laitière traditionnelle de la Dombes. La conversion bio en 2009 s'est inscrite dans la continuité d'une série de pratiques visant à renforcer l'autonomie de la ferme, notamment en diversifiant le système fourrager (ensilages de maïs, d'herbe et de méteil, foin de luzerne) et en renforçant la culture de légumineuses. Ces pratiques permettent aujourd'hui d'avoisiner les 7.000 litres de lait / VL sans aucun achat de tourteau.

Parcours

- 
- **1985** : Installation de Jean-Philippe en individuel sur la ferme laitière familiale.
 - **1996** : Association en GAEC avec 2 autres agriculteurs.
 - **2001** : Départ du GAEC et ré-installation de Jean-Philippe en individuel. Redémarrage avec 10 VL puis croît de cheptel en interne pour monter à 30 VL. Mise aux normes de la ferme et agrandissement des bâtiments en auto-construction.
 - **2005** : Installation d'Isabelle sur la ferme. Hausse du quota (300.000 litres) et du troupeau (40 VL).
 - **2009** : La crise du lait convainc définitivement Jean-Philippe et Isabelle de **démarrer leur conversion bio**.
 - **2011** : Certification AB, collecte du lait par Biolait.
 - **2013** : Embauche d'un salarié à mi-temps pour se dégager davantage de temps libre.

Production : Vaches laitières et cultures de vente

SAU : 87 ha

Commercialisation : Biolait

Région : Dombes

Conditions naturelles : limons blancs battants, altitude 300 m.

Main d'œuvre : 2.5 UTH

CA : 173.000 €

EBE : 62.000 €

Atouts

- Malgré la battance et la difficulté à ressuyer en cas d'excès d'eau, les sols présentent un bon potentiel et autorisent tout type de cultures.
- La ferme est en rythme de croisière, les gros investissements sont digérés.
- L'autonomie de la ferme, aussi bien sur le troupeau que sur les cultures, s'est renforcée suite au passage en bio, confortant ainsi son efficacité économique

Contraintes

- Ferme proche du village, risque de pression foncière à moyen terme.
- Parcellaire groupé mais entrecoupé de plusieurs routes, ce qui limite notamment les possibilités d'accès au pâturage pour les VL.

Valorisation / commercialisation

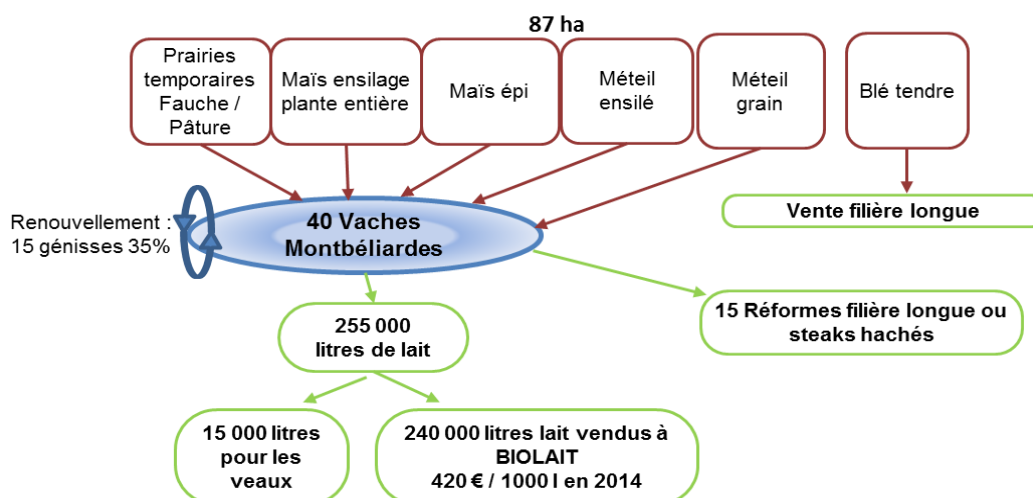
- ⇒ Le lait est vendu à BIOLAIT.
- ⇒ Les cultures de vente sont commercialisées en AB en filière longue.
- ⇒ Une petite partie des réformes laitières est transformée en steaks hachés et valorisée localement en restauration collective. Les autres réformes sont écoulées via la filière UNEBIO.

Gestion du troupeau :

Moyenne laitière : **6.500 à 7.200 Litres/VL/an**.

Les veaux mâles sont vendus à 15 jours en traditionnel. La plupart des femelles sont gardées. Peu de problèmes sanitaires sur le troupeau depuis le passage en bio. Jean-Philippe et Isabelle ont suivi beaucoup de formations sur les médecines alternatives (homéopathie, phyto et aromathérapie, ostéopathie...) et n'ont que très rarement recours aux traitements allopathiques pour soigner leurs animaux. Au niveau génétique, leur choix de taureaux pour les IA se porte essentiellement sur les critères fonctionnels et les taux.

Schéma de fonctionnement du système :



Gestion du système fourrager / surfaces :

Environ 75 ha sont utilisés pour les besoins alimentaires du troupeau, une douzaine d'hectares sont consacrés aux cultures de vente.

Ration hivernale : Ensilage d'herbe (luzerne, TV) + ensilage méteil + foin ou enrubonné luzerne + maïs épi + méteil grain.

Ration estivale : Pâturage + ensilage maïs plante entière + méteil grain.

Culture	Surface	Rendement moyen	Récolte / Destination
Prairies	45 ha	7 TMS/ha	Fauche + Pâturage
Maïs	15 ha	10-12 TMS/ha	Ensilage épi et plante entière
Blé	12 ha	25-30 q/ha	Vente
Méteil grain	10 ha	30-40 q/ha	Auto-consommation
Méteil ensilé	5 ha	5 TMS/ha	Ensilage

Rotation-type des cultures sur la ferme :

Parcelles proches du bâtiment d'élevage :
7 ans Prairies Temporaires - Maïs - Blé - Méteil

Parcelles plus éloignées :
3 ans PT (luzerne ou TV) - Maïs - Blé - Méteil grain - Méteil ensilé puis Maïs - Blé

Projets pour l'avenir :

- Transmission de la ferme à échéance 10 ans, l'objectif étant que la ferme reste en bio
- Réflexion pour la construction d'un bâtiment de stockage avec installation photovoltaïque pour auto-produire de l'énergie sur la ferme.
- **Réflexion** pour envisager l'installation d'un nouvel associé avec création d'un atelier complémentaire (volailles, transfo à la ferme...)



« Depuis notre passage en bio, j'ai repris du plaisir à me lever le matin pour travailler sur la ferme ! En agriculture biologique rien n'est figé, il n'y a pas de recettes toutes faites, ce qui nous incite à réfléchir en permanence à la pertinence de nos pratiques et à redevenir maîtres de nos décisions. Cela redonne vraiment du sens à notre métier ».

Jean-Philippe CLAIR